



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

---

### **Au-delà de l'aventure : BRP lance son programme de durabilité 2030**

Le nouveau programme reflète l'engagement de BRP à être meilleure qu'hier, chaque jour



*Le nouveau programme de durabilité de BRP mobilise ses employés, partenaires, adeptes et communautés autour d'une ambition commune de progrès.*

**Valcourt, Québec, le 26 février 2026** – BRP inc. (TSX/NASDAQ : DOO) est fière de lancer son [programme de durabilité 2030 : Au-delà de l'aventure](#). Depuis des décennies, BRP conçoit des véhicules qui donnent accès à des aventures uniques, et accorde une grande valeur aux personnes et aux terrains de jeu qui leur donnent vie. *Au-delà de l'aventure* reflète l'engagement de BRP à améliorer sa manière de concevoir, de bâtir et de mener ses activités, afin d'être meilleure qu'hier, chaque jour.

« Ce nouveau programme de durabilité est une étape significative pour l'avenir de BRP. En intégrant la durabilité dans notre démarche d'amélioration continue, nous voulons générer des progrès à long terme pour nos clients, nos employés, nos actionnaires et les communautés qui nous entourent », a déclaré Denis Le Vot, président et chef de la direction de BRP. « *Au-delà de l'aventure* incarne notre volonté de faire évoluer notre industrie de



manière à la fois exaltante et responsable. Je suis fier de commencer mon aventure chez BRP avec un plan qui reflète ce que nous sommes aujourd'hui, et ce que nous voulons devenir. »

« *Au-delà de l'aventure* mobilise nos employés, partenaires, concessionnaires, adeptes et communautés autour d'une ambition commune de progrès, chacun ayant un rôle à jouer pour façonner l'avenir de notre industrie », a déclaré Elise Auvachez Millot, vice-présidente, affaires publiques, relations gouvernementales et durabilité d'entreprise chez BRP. « Avec ce nouveau programme, nous veillons à ce que la performance et la durabilité progressent ensemble, sans jamais compromettre l'excitation. Nous misons sur des améliorations au quotidien, parce que nous croyons que ce sont les petits gestes répétés chaque jour qui entraînent de véritables transformations durables. »

Être meilleur qu'hier est un engagement continu : il n'y a pas de ligne d'arrivée. *Au-delà de l'aventure* transforme l'innovation en solutions concrètes et cultive une philosophie d'amélioration continue autour de trois piliers : **Environnement, Social et Gouvernance**.

## Environnement

Les objectifs environnementaux de BRP sont répartis entre ses installations, sa chaîne d'approvisionnement et ses produits.

- **Installations** : BRP vise à concevoir et à exploiter des sites plus propres et plus efficaces. Les objectifs, d'ici 2030, comprennent la réduction de 30 % des émissions absolues de GES des champs d'application 1 et 2 liées aux activités de fabrication, l'atteinte d'un minimum de 85 % de déchets détournés des sites d'enfouissement dans chacun de ses sites de fabrication, et la mise en place de plans et de cibles propres à chaque site afin de réduire la consommation d'eau douce dans les régions exposées au stress hydrique.
- **Chaîne d'approvisionnement** : BRP veille à collaborer avec des fournisseurs qui partagent son engagement à bâtir une chaîne d'approvisionnement plus responsable. Pour ce faire, la Société vise, entre autres, à intégrer des critères liés aux émissions de carbone dans le processus de sélection des fournisseurs d'ici 2028. D'ici 2030, BRP vise également à s'assurer que les fournisseurs représentant 70 % des émissions de la chaîne d'approvisionnement aient formellement pris des engagements de réduction des émissions.
- **Produits** : L'objectif de BRP est de concevoir des produits de pointe ayant un impact moins important sur la planète, en réduisant en moyenne de 4 % les émissions de GES en phase d'utilisation pour chaque nouveau modèle à moteur à combustion interne, en offrant des véhicules électriques dans son portefeuille de produits en cohérence avec la demande des clients, et en accroissant l'intégration de matériaux recyclés dans le développement de ses produits et de ses emballages d'ici 2030.



## Social

*Au-delà de l'aventure* vise à générer un impact social positif qui améliore le quotidien de ses employés et communautés. À ce titre, BRP s'engage à investir 1 % de ses bénéfices avant impôts en soutien aux communautés, notamment grâce à son programme mondial d'engagement communautaire, [Défions l'intimidation](#), qui vise à lutter contre l'intimidation à travers le monde. De plus, la Société continue de promouvoir la conduite responsable auprès des employés, des concessionnaires et des conducteurs grâce à diverses pratiques d'affaires, de la formation et des partenariats communautaires dans le cadre de son programme phare [Conduite responsable](#). Et comme BRP se soucie profondément de ses employés, la Société maintient son objectif « zéro incident, zéro impact » en matière de santé et sécurité pour toutes ses installations à travers le monde.

## Gouvernance

Avec son nouveau programme de durabilité, l'intention de BRP est de continuer de prendre des décisions guidées par la transparence, l'éthique et la responsabilité. Cela comprend de veiller à ce que 100% des employés permanents de bureau ainsi que les membres du Conseil d'administration soient formés et certifiés annuellement au Code d'éthique de BRP, et de mettre en place des normes d'éthique et des mesures de protection technologiques afin de favoriser une utilisation responsable de l'intelligence artificielle au sein de BRP

Pour en savoir plus sur le programme *Au-delà de l'aventure*, visitez [brp.com](http://brp.com).

## Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans le présent communiqué, y compris les énoncés portant sur le lancement du programme de durabilité 2030 : *Au-delà de l'aventure*, les objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) de BRP, les impacts anticipés de ces initiatives ainsi que les engagements et ambitions de BRP en matière de réduction des émissions, des déchets et de la consommation d'eau, de pratiques responsables en matière de chaîne d'approvisionnement, de conduite responsable, d'engagement communautaire, de santé et sécurité au travail, de conduite éthique et d'utilisation responsable de l'IA, de même que les énoncés concernant la conviction de BRP que ces actions favoriseront les progrès à long terme, la transformation ou la création de valeur pour ses parties prenantes, constituent des « énoncés prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables.

Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « pouvoir », « prévoir », « devoir », « planifier », « avoir l'intention de », « tendance », « s'engager », « maintenir », « anticiper », « viser », « miser » ou « croire », au futur ou au conditionnel, à la forme affirmative ou négative, ou à l'emploi de leurs variantes ou de termes comparables. Par leur nature, les énoncés prospectifs font intervenir des incertitudes et des risques inhérents. Ils sont exposés à des incertitudes et risques importants et sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses, tant générales que particulières, que BRP a établies à la lumière de son expérience et de sa perception des tendances historiques. On ne peut prêter foi aux énoncés prospectifs parce qu'ils sont tributaires, notamment, de l'évolution des



circonstances externes et des incertitudes générales inhérentes à l'entreprise. La réalisation du placement proposé est assujettie à de nombreux facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de BRP, notamment le non-respect des conditions de clôture habituelles, ainsi qu'à d'autres facteurs importants indiqués auparavant et à l'occasion dans les documents de BRP déposés auprès des autorités de réglementation en valeurs mobilières de chaque province et territoire du Canada et des États-Unis. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué sont faits à la date du présent communiqué (ou à celle à laquelle ils ont par ailleurs été faits) et sont susceptibles de changer après cette date, et BRP n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés pour tenir compte d'événements futurs, de changements de situations ou de prévisions, à moins que ne l'exige la réglementation applicable en valeurs mobilières.

### À propos de BRP

BRP inc. est un chef de file mondial dans l'industrie des produits de sports motorisés, des systèmes de propulsion et des bateaux qui repose sur plus de 80 ans d'ingéniosité et sur une attention particulière portée à sa clientèle. Grâce à son portefeuille de marques distinctives et de premier plan qui comprend les motoneiges Ski-Doo et Lynx, les motomarines et les pontons Sea-Doo, les véhicules hors route et sur route Can-Am, les bateaux Quintrex et les systèmes de propulsion marine Rotax de même que les moteurs Rotax pour karts et avions de loisir, BRP ouvre la voie à des aventures exaltantes et donne accès à des expériences sur différents terrains de jeux. La Société complète ses gammes de produits par un portefeuille dédié de pièces, d'accessoires et de vêtements afin d'optimiser pleinement l'expérience de conduite. Engagée à croître de façon responsable, BRP développe des modèles électriques pour ses gammes de produits existantes. BRP, dont le siège social est situé au Québec, Canada, a enregistré des ventes annuelles de 7,8 milliards \$ CA provenant de plus de 130 pays, et employait environ 16 500 personnes ingénieuses et motivées au 31 janvier 2025.

[www.brp.com](http://www.brp.com)  
[LinkedIn](#)

*Ski-Doo, Lynx, Sea-Doo, Can-Am, Rotax, Quintrex* et le logo BRP sont des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

-30-

#### Demande média:

Emilie Proulx  
Relations avec les médias  
[media@brp.com](mailto:media@brp.com)

#### Relations avec investisseurs:

Philippe Deschênes  
Relations investisseurs  
[philippe.deschenes@brp.com](mailto:philippe.deschenes@brp.com)